

Description des conditions d'accès à l'installation de transbordement de la gare marchandises de Bâle Wolf

Auteur: CFF Cargo SA Date: 01.01.2024

Chapitre		
1		
1.1	Introduction	 Le présent document décrit l'installation de transbordement (terminal) de la gare marchandises de Bâle Wolf, en particulier les conditions d'accès et d'utilisation garantissant un accès non discriminatoire. Le terminal de la gare marchandises de Bâle Wolf est principalement utilisé pour le transbordement d'unités de chargement (caisses mobiles, conteneurs maritimes, semi-remorques). D'autres prestations, telles que le stockage, l'approvisionnement en électricité, le pesage ou le traitement douanier, sont également proposées. Une liste exhaustive des prestations figure dans les prix et conditions de CFF Cargo SA (https://www.sbbcargo.com/fr/centre-clients/documents/cg-annexes-au-contrat.html). Le présent document est publié sous https://www.sbbcargo.com/terminaux et mis à jour si nécessaire. La date de la version actuellement publiée est mentionnée.
1.2	Exploitant de l'installation	 Exploitation du terminal: CFF Cargo SA Bahnhofstrasse 12 CH-4600 Olten Interlocuteur: Stefan Fiechter, manager des terminaux TC, +41 79 619 55 91, stefan.fiechter@sbbcargo.com Opération de manœuvre: Le libre accès au réseau s'applique. Interlocuteur ETF au sein de CFF Cargo SA: Service clientèle, 0800 707 100 (depuis la Suisse) 00800 7227 2224 (depuis l'Europe), cargo@sbbcargo.com.

1.3	Durée de validité des conditions d'utilisation; mise à jour	- Le présent document entre immédiatement en vigueur et sera actualisé en cas de besoin. La date de la dernière mise à jour est mentionnée.					
2	,						
2.1	Désignation de la prestation	 Services proposés: Transbordement d'unités de chargement intermodales (caisses mobiles, conteneurs maritimes, semi-remorques) Stockage d'unités de chargement intermodales (chargées et vides) Autres prestations telles que l'approvisionnement en électricité, le pesage ou le traitement douanier 					
		Une liste exhaustive des prestations figure dans les prix et conditions de CFF Cargo SA (https://www.sbbcargo.com/fr/centre-clients/documents/cg-annexes-au-contrat.html).					
3							
3.1	Liste de toutes les parties de l'installation	 1 grue à portique Capacité de stockage sur demande 8 raccordements Reefer 4 voies, longueur totale adaptée au transbordement: 840 mètres 					
3.2	Désignation de l'installation	- Gare marchandises de Bâle Wolf/groupe Z					
3.2.1	Emplacement de l'installation	- Terminal de la gare marchandises de Bâle Wolf, St. Jakobs-Strasse 200, 4052 Bâle					
3.2.2	Horaires d'ouverture	- Lundi-vendredi, 5h00-7h30¹ / 7h30-12h00² / 13h00-18h00² / 18h00-20h30¹; fermeture le samedi et le dimanche ¹ Trac combiné intérieur, ² Import / Export					
3.2.3	Caractéristiques techniques	- Aucune indication					
3.2.4	Modifications prévues au niveau du caractère technique de l'installation	- Aucune					
4							
4.1	Tarifs des différentes prestations	- Transbordement: Caisses mobiles et conteneurs pour le trafic intérieur: CHF 47.— Semi-remorques pour le trafic intérieur: CHF 53.— Tous types de conteneurs pour le trafic international: CHF 60.— Transbordement sans transport ferroviaire: CHF 119.—					

4\COO.2207.107.4.25768 2/4

		- D'autres prestations sont indi	quées dans	les prix et co	nditions (<u>htt</u>	ps://www.sb	bcargo.com	/fr/centre-clie	nts/documents/cg-	
	annexes-au-contrat.html).									
4.2.	Remises	Nombre de transbordements	0-9'999	de 10'000 à 19'999	de 20'000 à 29'999	de 30'000 à 39'999	de 40'000 à 49'999	de 50'000		
		Trafic intérieur (caisses mobiles, conteneurs)	CHF 47.00	CHF 38.00	CHF 38.00	CHF 38.00	CHF 37.00	CHF 35.00		
		Trafic intérieur (remorques)	CHF 53.00	CHF 51.00	CHF 49.00	CHF 47.00	CHF 45.00	CHF 43.00		
		Trafic international	CHF 60.00	CHF 58.00	CHF 56.00	CHF 54.00	CHF 52.00	CHF 50.00		
		Grutage sans transport ferroviaire								
		- Des remises sont accordées e tous les terminaux exploités pa			des prestati	ons de trans	sbordement	commandée	s par un client auprès de	
5	Conditions d'accès									
	légales	 Accès par le rail: l'accès au terminal de la gare marchandises de Bâle Wolf est garanti à toutes les ETF en concertation avec l'exploitant du terminal. Les demandes relatives à la traction et aux prestations du service de la manœuvre doivent être adressées aux ETF. Accès par la route: l'accès au terminal de la gare marchandises de Bâle Wolf est garanti à toutes les entreprises de transport routier qui disposent d'un mandat valide et respectent le règlement intérieur. En outre, les conditions générales TC de CFF Cargo SA s'appliquent. 								
5.2	Conditions techniques	 Pour le transbordement d'unités de chargement: aucune condition particulière. Si le transbordement s'effectue sur un wagon, les unités de chargement doivent porter le code ILU et la plaque de codification requis. 								
5.3	Opération de manœuvre au sein du terminal	- Cf. 5.1: accès par le rail.								
5.4	Systèmes informatiques	 CFF Cargo ne fixe en principe aucune exigence particulière. L'utilisation de systèmes informatiques est clarifiée avec le client au cas par cas avant le début du transport. En tant que société exploitante du terminal de la gare marchandises de Bâle Wolf, CFF Cargo SA est tenue de traiter les données des clients de manière confidentielle. 								
6	Attribution des capacités									
		 Vous trouverez les normes po https://www.sbbcargo.com/fr/ 	-	n des crénea	ux horaires	et des capa	cités sur not	re site Intern	et sous le lien	

4 \ COO.2207.107.4.25768 3/4

7	Informations	
	complémentaires	
		- Vous trouverez de plus amples informations sous https://www.sbbcargo.com/terminaux .
		- Toute entreprise considérant faire l'objet d'une discrimination en ce qui concerne l'utilisation du terminal de la gare marchandises de Bâle Wolf est priée de s'adresser à l'organisme suivant:
		Commission des chemins de fer RailCom
		Christoffelgasse 5
		3003 Berne
		<u>info@railcom.admin.ch</u> ; 0041 58 463 13 00

4\COO.2207.107.4.25768 4/4